

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le CRIF, le terrorisme islamiste, l'antisémitisme, les relations franco-israéliennes et sur le conflit au Proche-Orient, à Paris le 22 février 2017.

Monsieur le président du Sénat,  
Mesdames, Messieurs les ministres,  
Monsieur le Premier ministre,  
Madame la maire de Paris,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires, les élus,  
Mesdames, Messieurs les ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs qui représentez ici toutes les confessions de notre pays,  
Monsieur le Président du CRIF,  
Mesdames, Messieurs,

Le CRIF porte depuis plus de soixante-dix ans une voix forte et nécessaire : celle des institutions juives de France, dans toute leur diversité. Ce dîner annuel manifeste la permanence et la qualité du dialogue que vous avez su nouer avec les plus hautes institutions de l'Etat, malgré toutes les alternances qui se sont succédé.

Le dîner de ce soir n'est pas tout à fait comme les autres, vous l'avez dit, Monsieur le Président, ni pour vous, ni pour moi. Pour vous, comme président du CRIF et vous avez dit votre émotion vous avez une responsabilité immense qui est de parler au nom des Juifs de France et de faire en sorte que vous puissiez, non seulement vous faire entendre, mais vous faire comprendre.

Je veux, au-delà de vous, rendre hommage à vos prédécesseurs. Je pense notamment à Richard PRASQUIER et Roger CUKIERMAN. Nous avons vécu ensemble des moments tragiques que nous n'oublierons jamais et je veux donc vous exprimer ce qu'a été pour moi votre action et la reconnaissance de la Nation par rapport au courage et à la dignité dont vous avez fait preuve, l'un et l'autre, dans l'exercice de vos responsabilités, dans des circonstances abominables. Je pense qu'il était important que votre voix, justement, puisse porter ce jour-là, ces jours-là et que votre chagrin puisse ne pas être simplement partagé entre vous, qu'il puisse être véritablement celui de toute la République dont vous êtes une composante.

Je voulais aussi, au-delà de vous, saluer Henri HAJDENBERG et exprimer mon respect à Théo KLEIN. Théo KLEIN qui, au-delà de tout ce qu'il a pu faire, a, en 1986, eu une heureuse idée : le dîner du CRIF.

J'ai participé de nombreuses fois, je n'arrive d'ailleurs pas à exactement préciser le chiffre, au dîner du CRIF, dans toutes les fonctions que j'ai pu occuper. Mais aujourd'hui, c'est le dernier auquel je prends part comme Président de la République, et je tenais à être avec vous, parmi vous, précisément parce que c'est le dernier et que je me dois de faire valoir ce que j'ai fait, au nom de la République, et rendre des comptes aussi devant vous pour les responsabilités qui ont été les miennes dans les épreuves que nous avons traversées.

J'y tenais aussi parce que nous nous retrouvons vous l'avez dit, Monsieur le Président dans un moment particulier de notre vie politique, puisque dans deux mois à peine, il y aura le premier

tour de l'élection présidentielle. Sont rassemblés ici ceux qui ont gouverné hier, ceux qui gouvernent aujourd'hui et ceux qui aspirent à gouverner demain, ce sont parfois les mêmes, c'est à la fois la loi de l'alternance, mais c'est aussi et c'est le symbole que je veux retenir l'unité de la République.

Des clivages sont nécessaires, et il serait même périlleux de vouloir les effacer, de gommer les différences entre les sensibilités. Mais au-delà de tout, il y a une conscience commune d'appartenir à un ensemble, à une nation, de partager les mêmes valeurs et de rappeler aussi notre responsabilité et notre fierté. Nous sommes le pays qui, le premier, a déclaré que les hommes et je dois dire : les femmes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Et c'est ce qui nous rassemble aujourd'hui.

Le message que je veux vous adresser ce soir est simple : ayons conscience que la démocratie est notre bien le plus précieux, mais aussi le bien le plus fragile. Elle n'est jamais garantie, jamais acquise une fois pour toutes. L'Histoire nous l'enseigne suffisamment. C'est une conquête qui doit être défendue âprement, qui doit être constamment rappelée et ce combat doit être mené contre toutes les forces, ici ou à l'extérieur, qui voudraient remettre en cause la démocratie, notre mode de vie, notre idéal commun, la liberté.

D'abord, cette force, c'est le terrorisme islamiste qui a frappé notre pays : mars 2012, janvier 2015, novembre 2015, juillet 2016, autant de drames, de tragédies, autant de coups qui nous ont été portés, autant d'attentats odieux, et aujourd'hui encore, la menace n'a pas faibli, justifiant donc la vigilance dont nous devons faire preuve à tout instant, et la lutte que nous devons mener contre la radicalisation.

Là est et demeurera pour longtemps le danger majeur, et nous devons nous y préparer. Nous ne devons pas nous opposer, nous diviser sur cette question. Si j'ai une leçon à vous livrer, c'est que la République gagnera ce combat à une condition : qu'elle soit capable de s'unir et de porter ensemble, au-delà des sensibilités et des clivages, la même ambition, la même force. C'est ce que les terroristes redoutent, parce qu'ils veulent nous diviser.

Il y a d'autres défis que notre démocratie doit relever : l'extrémisme, qui prospère dans toute l'Europe, le nationalisme, y compris avec sa version économique, le protectionnisme, la dérive autoritaire, sans oublier le relativisme, la transgression, les provocations, l'équivalence des opinions, comme si les racistes pouvaient avoir les mêmes opinions avec les mêmes valeurs que les démocrates ! Notre devoir, c'est de remettre du sens, d'indiquer les repères et d'appeler à la conscience et à la responsabilité, de défendre la raison. Ce n'est pas le plus facile. Parce qu'être dans la raison, ce n'est pas céder aux passions, aux peurs, aux surenchères !

Etre dans la raison, c'est être fidèle à notre histoire, aux Lumières. C'est, dans un monde qui a changé, être capable de discerner le vrai du faux, d'écarter les fanatismes et les facilités de pensée. Etre capable à chaque fois au-delà de la complexité du monde de dire où nous allons et quelle est la direction. Etre capable de ne pas céder à la peur vile de la foule pour s'adresser au peuple tout entier.

L'antisémitisme est sans doute la haine la plus ancienne, il humilie et il tue depuis plus de 2 000 ans. Il a atteint son sommet il y a plus de 70 ans, ce fut la Shoah. Après cette horreur absolue nous avons pu croire que la haine des Juifs allait enfin se tarir, condamner sans appel par la ruine morale à laquelle elle avait conduit l'Europe. Eh bien non. En France, il y eut en 1980 l'attentat de la rue Copernic, je veux ici dire que nous avons obtenu il y a deux ans l'extradition du principal suspect et je vous assure, Monsieur le Président, que nous chercherons tous les auteurs et nous les ramènerons ici pour qu'ils soient jugés.

Et puis, il y eut la profanation du cimetière de Carpentras en 1990, le supplice d'Ilan HALIMI en 2006, le massacre de l'école Ozar Hatorah de Toulouse en 2012, la tragédie de l'Hyper Casher en 2015. L'antisémitisme est là, toujours là, il n'a pas perdu ses vieilles références, il n'a pas changé de vocabulaire, il n'a pas renoncé à la théorie du complot mais c'est vrai, et vous l'avez dit, Monsieur le Président, et j'y souscris, il s'abreuve aujourd'hui à d'autres sources. La haine d'Israël lui sert de prétexte. Le résultat c'est que dans certains quartiers de nos villes les Français de confession juive ont peur et la République ne peut pas l'accepter. Mais elle ne doit pas se

contenter de le dire, elle doit agir pour la sécurité de tous les Juifs comme de tous les citoyens car si les premiers sont toujours au début de la liste d'autres sont toujours frappés à un moment ou à un autre.

J'ai voulu, pour répondre à cette menace, que les effectifs de nos forces de l'ordre, de nos services de renseignement puissent être renforcés. Je regarde ce qui est dit par les candidats à l'élection présidentielle et je me félicite que tous veuillent poursuivre cet effort, qu'ils ne le relâchent pas et qu'ils soient conscients que ce qui a été engagé n'a pas été fait pour une majorité, pour une législature mais pour une durée longue dans laquelle ils doivent s'inscrire. 10 000 militaires dans le cadre de l'opération Sentinelle sont mobilisés sur le territoire national en renfort de la police et de la gendarmerie pour protéger les lieux de culte, les écoles, les centres culturels. Et là encore je mets en garde ceux qui voudraient nous priver de cet apport essentiel qu'est l'opération Sentinelle, nous en avons besoin, c'est indispensable. Grâce à ce déploiement près de 820 sites juifs font l'objet de mesures de protection en métropole et je vous assure, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, que la garde ne baissera pas.

J'ai voulu aussi que la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme soit érigée en priorité nationale, qu'un plan global soit conçu et appliqué et que la DILCRAH, que vous avez voulu saluer avec son responsable Gilles CLAVREUL, soit chargée de mettre en uvre ces mesures. Lutter contre l'antisémitisme c'est d'abord le réprimer, en la matière aucun acte, aucun propos n'est anodin et rien ne doit être impuni. Une loi a été votée il y a quelques jours, la loi Egalité et Citoyenneté, elle fait en sorte que la motivation raciste, antisémite ou homophobe soit une circonstance aggravante pour tous les crimes et tous les délits. En outre, les règles de procédure prévues par la loi sur la presse de 1881 applicables aux délits de provocation, de diffamation, d'injures ont été modifiées afin de faciliter les poursuites. Quant aux auteurs, ils encourent à présent des peines beaucoup plus élevées, jusqu'à un an d'emprisonnement.

Lutter contre l'antisémitisme c'est aussi l'identifier, trop de victimes renoncent à porter plainte. Il faut lever ces réticences et c'est pourquoi il y a la possibilité aujourd'hui de recourir à des actions de groupe elle a été étendue aux victimes de discrimination. Enfin, conformément à un engagement que j'avais pris, le ministère de la Justice publie désormais les statistiques relatives aux plaintes et aux condamnations parce que la transparence doit être assurée.

Vous avez évoqué Internet qui est à la fois un lieu d'information, auquel beaucoup donnent crédit trop facilement, mais c'est aussi un déversoir où les appels à la haine s'abritent derrière la lâcheté de l'anonymat. La plateforme de signalement PHAROS a été justement conçue pour repérer ces messages abjects, les faire supprimer et poursuivre leurs auteurs. Là encore, Gilles CLAVREUL a la mission de signaler, sur le fondement de l'article 40 de la procédure pénale, tout contenu discriminatoire sur Internet. Quant aux grands opérateurs d'Internet, je me suis posé la question comme vous, pourquoi ne parviendraient-ils pas à interdire une fois pour toute les propos antisémites et racistes alors qu'ils le font pour les actes pédophiles ? Nous devons les mettre là encore devant leurs responsabilités et les condamner s'ils ne le font pas.

Lutter contre l'antisémitisme, c'est aussi s'attaquer aux racines du mal en luttant contre les préjugés et en établissant toujours plus précisément la vérité historique, en opposant sans relâche la vérité à toutes les tentatives de falsification. La Shoah qui est au programme scolaire de CM2, de la 3ème et de la 1ère doit être enseignée partout sans restriction dans toutes nos villes, dans toutes nos cités et sur tous les territoires et c'est aussi le rôle de l'enseignement moral et civique. Cette mobilisation a produit des résultats puisque, vous l'avez souligné, les actes de violence et les menaces antisémites sont à leur plus bas niveau depuis 15 ans, en baisse de 58 %. Il en est de même pour les actes antimusulmans même si pour les actes antichrétiens nous avons connu une progression.

Mais j'entends votre appel, les chiffres n'expriment pas tout, ils ne reflètent pas la peur de la mère qui amène son enfant à l'école, l'angoisse du fidèle qui se rend à la synagogue, il n'exprime pas toute la réalité de ce phénomène qui consiste à avoir peur alors que nous sommes dans une République et que nous avons conscience que nous devons être en sécurité.

Cette peur n'est pas simplement celle des Juifs, elle est aussi celle des musulmans, des chrétiens et de ceux qui n'ont pas de confession et qui peuvent vivre également dans ce temps où la

et de ceux qui n'ont pas de concession et qui peuvent vivre également dans ce temps où la terreur peut à un moment ou à un autre ressurgir, oui, la terreur.

J'évoquais ce que nous avons vécu avec ces attentats terroristes. C'est vrai que le terrorisme islamiste nous a déclaré la guerre, qu'elle sera longue et que nous vaincrons. Ce combat se mène d'abord sur notre sol avec notamment un objectif, prévenir les attentats. Nous le faisons je n'ose pas dire chaque jour mais presque, sans que d'ailleurs ces informations soient publiques. Nous devons aussi identifier les personnes dangereuses, empêcher le départ de jeunes fanatisés vers les zones de conflit, Syrie et Irak, et puis les punir à leur retour. S'ils reviennent ils seront immédiatement arrêtés, c'est le cas d'ailleurs d'un certain nombre d'entre eux, et ils seront jugés en France comme la loi nous y oblige puisqu'une loi, celle de 2012, avait permis que les citoyens français soient jugés en France pour les crimes terroristes commis à l'étranger.

A l'échelle européenne, nous avons révisé le code Schengen pour renforcer les contrôles aux frontières car la menace terroriste, on l'a vu, ne concerne pas seulement la France mais a frappé toute l'Europe : Bruxelles, Copenhague, Berlin. Le combat contre le terrorisme justifie aussi l'intervention de nos armées et je veux ici saluer le courage de nos soldats qui ont libéré le Mali de l'emprise djihadiste, qui aujourd'hui luttent contre Daesh au Moyen-Orient. Aujourd'hui, nous soutenons les forces irakiennes qui se battent à Mossoul pour arracher au fanatisme cette ville dont Daesh avait prétendu faire son fief.

Je veux saluer yézidis et chrétiens. Notre volonté est qu'ils puissent revenir dans les villages où ils vivaient jusqu'à présent. Nous avons en France le record, si je puis dire, de réinstallations et de relocalisations en Europe. C'est-à-dire que nous sommes le pays qui a fait le plus, et qui n'a fait sans doute pas assez, pour accueillir les réfugiés qui étaient dans les camps ou qui étaient déplacés sur les zones de combat.

Ils ne sont pas tous chrétiens, ils ne sont pas tous yézidis. Mais nous avons fait en sorte que les chrétiens d'Orient et les yézidis soient eux aussi prioritaires. Je remercie d'ailleurs toutes les associations, toutes les collectivités qui les ont accueillis parce que c'était notre devoir, parce que c'était notre honneur et qu'on ne distingue pas entre les réfugiés, je l'affirme ici, selon leur religion, selon leur origine. Les réfugiés ont le droit d'asile et nous devons leur assurer.

En Irak, notre volonté, c'est qu'ils puissent revenir dans les villages. Ce sont des musulmans qui ont érigé la croix sur les églises qui avaient été dévastées par Daesh. C'est le sens de ce que nous voulons faire au Moyen-Orient, la réconciliation et, là encore, la capacité de vivre ensemble. En Syrie, le débat, je le dis, n'est pas entre le choix qu'il faudrait faire entre Bachar EL-ASSAD et l'Etat islamique, avec une forme de hiérarchie dans l'horreur. Non. La solution est de pouvoir organiser une transition politique avec toutes les forces en présence sauf, bien sûr, les terroristes. C'est ce que fait la France inlassablement et c'est ce qu'elle doit continuer à faire en discutant avec tous les Etats, les Etats voisins, comme ceux qui pèsent dans la situation en Syrie.

Dans ce monde dangereux car il l'est devenu plus incertain par un certain nombre de choix qui ont été faits, la France doit être une force de stabilité, une nation dévouée au dialogue et à la paix, ce qui ne veut pas dire renoncer au recours à la force s'il est nécessaire. Mais notre rôle, c'est de susciter des solutions. Nous sommes un des rares pays qui peuvent le faire. Nous pouvons le faire d'ailleurs d'autant plus que nous disposons d'une défense nationale et aussi d'une capacité de politique étrangère. Nous sommes sans doute le seul à le faire en Europe, à pouvoir le faire à ce niveau. Avec le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, nous serons le seul pays membre permanent du Conseil de sécurité, disposant de la force de dissuasion, à pouvoir donc emmener l'Europe vers davantage de responsabilités à l'échelle internationale. C'est aussi notre rôle au Proche-Orient. Je mesure l'attachement des Français juifs à Israël, je sais ce que cet Etat créé au lendemain de la Shoah représente pour les juifs du monde entier, la fierté qu'il inspire, l'espoir qu'il incarne. Je sais aussi la douleur que ressentent les juifs à chaque attentat qui frappe Israël, encore en janvier dernier à Jérusalem, l'indignation qui est la leur quand Israël est attaqué, quand son droit d'exister est remis en cause. Aucun autre pays du monde n'est ainsi nié dans son existence même.

Alors, soyons clairs, la critique du gouvernement israélien et notamment de ses décisions qui concernent les implantations est légitime, comme celles d'ailleurs de tout gouvernement et ici, en

France, personne ne s'en prive. Cette critique, elle s'exerce d'ailleurs à l'intérieur d'Israël, et vous l'avez une fois encore rappelé, parce qu'Israël est une démocratie vivante et exigeante. Mais l'antisémitisme n'est pas légitime quand il n'est que le masque de l'antisémitisme. Cette position de la France d'être ferme par rapport au droit d'Israël à exister et à vivre en paix. Nous avons eu l'occasion plusieurs fois d'en démontrer la justesse.

La France est à l'origine de la reconnaissance par les 57 pays de l'OSCE du fait que le refus de la légitimité d'Israël s'apparentait à une forme d'antisémitisme. La France a combattu sans faiblesse le mouvement dit BDS dont l'objectif est simple, priver Israël de tout contact économique, financier mais aussi culturel avec le monde extérieur. La Cour de cassation a récemment confirmé que l'appel au boycott constituait un délit de provocation à la discrimination fondée sur l'appartenance à une nation. La France est donc le seul pays à avoir une législation interdisant l'appel au boycott et je vous assure que nous la ferons appliquer.

La France a toujours été l'amie d'Israël. Le président Shimon PERES, mort l'année dernière, savait mieux que personne ce que la France avait fait pour la sécurité d'Israël et il le rappelait à chaque fois qu'il en avait l'occasion. Israël, de son côté, contribue à la sécurité des Français, en particulier par la coopération étroite que nous avons dans la lutte contre le terrorisme.

Alors que nous nous apprêtons à célébrer les 70 ans de la création de l'Etat d'Israël, alors que s'ouvrira l'année prochaine une saison croisée France-Israël qui sera bien sûr financée, c'est pour la sécurité et l'intégrité d'Israël et de tous les peuples de la région que la France agit. Notre pays cela peut être une tentation et elle a pu s'exprimer dans d'autres époques, notre pays ne peut pas être donneur de leçons ni distributeur de blâmes et d'éloges. Il ne se pose pas en arbitre, pas davantage en médiateur entre des peuples et des Etats qui restent libres. Mais par ses liens particuliers au Proche-Orient, la France doit prendre ses responsabilités.

Elle les a prises et je sais que cela a été une question entre nous et entre vous. Elle les a prises lors de la négociation de l'accord nucléaire avec l'Iran pour lequel nous avons veillé peut-être plus que les autres à ce que l'Iran offre des garanties solides. La France restera vigilante sur leur respect. En même temps, je justifie cet accord, il serait même dangereux qu'il puisse être remis en cause, sauf si les Iraniens s'en écartaient, car nous avons besoin qu'il puisse y avoir des règles et que nous puissions les vérifier. De la même manière, nous devons faire en sorte que jamais l'Iran ne puisse accéder à l'arme nucléaire.

Les responsabilités, la France les a prises aussi sur la question israélo-palestinienne dans les organisations internationales et je vous ai entendu en partant d'un principe simple que je vous répète : tant que les Palestiniens, voisins d'Israël, n'auront pas de frontières sûres et reconnues, Israël n'en aura pas non plus. Pour la paix au Proche-Orient, la solution, nous la connaissons, c'est celle des deux Etats, Israël et Palestine, vivant côte à côte en paix. C'est la seule garantie pour qu'Israël demeure ce qu'il est, un Etat pluraliste et démocratique.

C'est vrai et nous l'avons dit aussi que la colonisation se poursuit à un rythme qui est dangereux parce qu'il rend plus improbable la solution d'un Etat palestinien. Or, sans Etat palestinien, il n'y aura pas de paix. Mais une fois que j'ai dit cela, je veux ajouter deux précisions. La première, c'est que la solution ne sera jamais imposée par la communauté internationale, jamais. C'est aux Israéliens et aux Palestiniens qu'il reviendra de s'entendre sur chacune des questions du statut final et notamment sur celle de Jérusalem. La seconde précision, c'est justement sur ce point. La France n'acceptera jamais que la présence et l'histoire juive à Jérusalem puissent être niées ni même qu'elles puissent être relativisées. La France continuera à veiller à la préservation du statu quo à Jérusalem, c'est-à-dire le libre accès de culte pour tous les croyants juifs, chrétiens et musulmans. Cette liberté est un acquis qui doit rester garanti internationalement. Voilà la position de la France et je suis sûr qu'elle ne changera pas.

Monsieur le Président, vous avez rappelé la figure de votre père et vous l'avez fait avec beaucoup d'émotion. Vous avez également évoqué votre regard d'enfant avec la fierté d'être là où vous êtes aujourd'hui. Regard d'enfant aussi sur la France telle que vous la vouliez, telle que vous la rêviez, telle que vous l'aimez aujourd'hui, généreuse, fraternelle, protectrice de tous les siens sans distinction d'origine, de croyance et de religion.

J'évoquerai aussi un autre regard, peut-être le même, que portait sur la France un autre enfant il y a à peu près un siècle, il s'appelait Albert COHEN. Il avait 10 ans, il venait de Corfou avec ses parents juifs, il arrivait à Marseille, il habitait un petit appartement et il écrivait ainsi ce souvenir d'enfant : « J'avais dressé dans ma chambre un autel pour la France. Sur le rayon d'une armoire, j'avais posé un reliquaire des gloires de la France qu'entouraient des bougies, des miroirs, des coupes. Les reliques étaient des portraits de RACINE, de CORNEILLE, de la FONTAINE, de Jeanne d'ARC, de PASTEUR. Il y avait aussi des petits drapeaux français et puis des petites plaques votives avec ces inscriptions : « Gloire à la France ». »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la France ne décevra pas la passion que vous lui portez, que lui portait cet enfant juif. La France sera toujours au rendez-vous de la liberté et du droit. La France ne laissera pas passer l'obscurantisme. La France ne succombera jamais à l'extrémisme. La France, elle sera digne de sa parole et de l'affection que vous lui témoignez, comme ce soir, vous, les enfants de la République. La France, j'en suis sûr, saura faire les choix qui correspondent à son honneur et à sa grandeur.

Vive la République et vive la France !